

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DECEMBRE 2023**

**N° 2023/12.04**

L'an deux mil vingt-trois et le sept décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12 + 2 pouvoirs

Date de convocation : 01/12/2023

**PRÉSENTS** : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, M. CŒUR Sébastien, M. ASSOGBA Guillaume, M. PONCET Jean-Marc, M. GARNIER Philippe.

**EXCUSÉES ET REPRÉSENTÉES** : Mme JOLY Marie-France (Pouvoir à M. TOINON Alain), Mme PELLETIER Catherine (Pouvoir à Mme THEVENON NICOLI Blandine).

**Secrétaire élue** : Mme THEVENON NICOLI Blandine.

**Objet de la délibération: BAIL ABRI VOITURE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'abri voiture n°1 situé au 68 place de l'Eglise (garage situé le plus au nord) est disponible à la location.

Il présente la demande de M. Anthony LORNAGE de louer ledit garage. Il précise qu'il est déjà locataire de l'abri voiture n°2 situé en contiguïté du garage mise en location.

M. le Maire propose à l'assemblée de louer l'abri voiture n°1 à M. Anthony LORNAGE et donne lecture du bail à intervenir.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**DONNE SON ACCORD** pour louer ledit abri voiture à M. LORNAGE Anthony à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**FIXE** le loyer à 300€ annuel,

**DIT** que le loyer sera revalorisé chaque année au 1<sup>er</sup> janvier suivant l'indice national de la construction INSEE,

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer le bail et toutes les pièces à intervenir. Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme  
François DUMONT,  
Maire



La secrétaire de séance,  
M. Blandine THEVENON NICOLI,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Blandine', written over a horizontal line.